

Francia. Forschungen zur westeuropäischen Geschichte

Herausgegeben vom Deutschen Historischen Institut Paris

(Institut historique allemand)

Band 33/1 (2006)

DOI: 10.11588/fr.2006.1.64214

Rechtshinweis

Bitte beachten Sie, dass das Digitalisat urheberrechtlich geschützt ist. Erlaubt ist aber das Lesen, das Ausdrucken des Textes, das Herunterladen, das Speichern der Daten auf einem eigenen Datenträger soweit die vorgenannten Handlungen ausschließlich zu privaten und nicht-kommerziellen Zwecken erfolgen. Eine darüber hinausgehende unerlaubte Verwendung, Reproduktion oder Weitergabe einzelner Inhalte oder Bilder können sowohl zivil- als auch strafrechtlich verfolgt werden.

L'itinérance des seigneurs (XIV^e–XVI^e siècles). Actes du colloque international de Lausanne et Romainmôtier, 29 novembre–1^{er} décembre 2001. Études publiées par Agostino PARAVICINI BAGLIANI, Eva PIBIRI, Denis REYNARD, Lausanne (Université de Lausanne) 2003 (Cahiers Lausannois d'Histoire Médiévale, 34), ISBN 2-940110-47-6, CHF 48,00.

Au Moyen Âge, la vie seigneuriale était caractérisée et rythmée par l'itinérance, qui ordonnait elle-même la vie de cour à tous points de vue: politique, diplomatique, militaire, religieux, etc. Dans ces actes du colloque international de Lausanne et Romainmôtier tenu du 29 novembre au 1^{er} décembre 2001, l'itinérance des seigneurs est envisagée sous ses aspects les plus divers: pèlerinages (en personne ou par procuration), voyages de jeunesse, politiques, funéraires, recherche d'une épouse, voyage d'une dame ou princesse pour se marier ... Le point de vue économique n'est pas négligé: A.-L. SANS l'aborde dans son article »La rançon de Montereau. Comptes d'un voyage à Paris (1419–1420)«, de même que Ch. GUILLERÉ, »Itinérance des princes et finances. L'exemple de la Couronne d'Aragon au début du XIV^e s.«. Les cartes placées à la fin de son article illustrent bien les distances qu'il fallait couvrir pour mener à bien ces voyages. Plusieurs études de cet ouvrage mettent en lumière la dimension hautement politique des voyages de cour, quel que soit leur motif. Et l'on prend conscience que tout pouvait alors avoir un sens politique: le choix d'un lieu de sépulture était loin d'être anodin et reflétait la politique des princes et des nobles, de même que le choix de plusieurs sépultures pour différentes parties du corps. Il s'agissait là d'un moyen subtil de perpétuer sa présence dans les villes importantes des fiefs. On connaît bien à présent la place qu'occupaient les pèlerinages au Moyen Âge; ici, c'est le thème du pèlerinage votif par délégation qui est abordé dans l'article d'A. GLAENZER. Les nobles engageaient fréquemment des auxiliaires pour mener à bien un vœu de pèlerinage et il y avait des professionnels de cette activité. On constate également qu'il n'était pas rare de modifier le choix premier d'un lieu lointain (Saint-Jacques de Compostelle, Jérusalem) au profit d'un sanctuaire plus proche, Notre-Dame des Ermites à Einsiedeln dans le cas de Marie de Chalon.

Ce recueil est composé de deux parties: onze articles consacrés à l'itinérance noble suivis de deux communications relatives au 500^e anniversaire du mariage de Marguerite d'Autriche et Maximilien (1501): dans le premier article, J.-M. CAUCHIES nous présente le personnage de Marguerite d'Autriche et son rôle décisif en tant que gouvernante et diplomate. Le second article de M. DEBAE fait le point sur la recherche concernant la bibliothèque de Marguerite, sa constitution, ses inventaires successifs. Ces deux sujets ont trouvé naturellement leur place dans ce recueil sur l'itinérance princière: nous y retrouvons les voyages pour la quête de l'épouse et les déplacements au cours desquels la bibliothèque s'est constituée petit à petit. Nous disposons là d'une petite synthèse sur la question qui nous encourage à notre tour à l'itinérance, tant physique qu'intellectuelle.

Émilie LEBAILLY, Chartres

Nathalie KÁLNOKY, Les constitutions et privilèges de la noble nation sicule. Acculturation et maintien d'un système coutumier dans la Transylvanie médiévale, Paris, Budapest, Szeged (Institut hongrois de Paris) 2004, 286 S. (Publications de l'Institut hongrois de Paris. Dissertationes, 2), ISBN 963-212-029-9, EUR 25,00.

Diese Pariser juristische Dissertation hat laut ihrem Titel ein doppeltes Ziel. Es geht einerseits um die mittelalterliche Verfassung des autonomen Székler-Territoriums in Siebenbürgen und des ungarisch-sprechenden Székler-Volkes oder Stammes, andererseits um das hier ausgeübte Gewohnheitsrecht. Aus Überlieferungsgründen mußte der Mittelalter-Begriff weiter gefaßt werden, als in Westeuropa, aber auch in Ungarn üblich, nämlich über Columbus und über die berühmte Türken Schlacht von Mohács 1526 hinaus bis in die Mitte des 16. Jhs. Wie nicht anders möglich, konnte das Székler Gewohnheitsrecht auch nur aus